

NEUVIÈME ANNÉE. VOLUME XVII, No 3.

Samedi, 17 Janvier 1891.

La  
**SEMAINE RELIGIEUSE**

DE  
**MONTREAL**

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque  
de Montréal.

**PRIX DE L'ABONNEMENT**

Un an : \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

**ADMINISTRATION**

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1448, B. P.



Imp. de la SEMAINE RELIGIEUSE, 191 et 193, rue St-Urbain.

# IMPRIMERIE ANT. ROBERT

Livres, Factums, Pamphlets, En-Tetes de Compte,  
Cartes d'affaire. Lettres Funéraires, etc.

SPECIALITE : Ouvrages pour fabriques, collèges, couvents, souvenirs d'ordination, images funéraires, etc. Exécutés promptement et à bas prix.

191 et 193, RUE ST-URBAIN, MONTREAL.

## B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123  
MONTREAL.

**Le dimanche :**

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8.30 " à 9.30 " "

## VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.

SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

## CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL (Londres Ang),

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826.

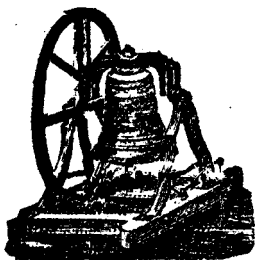
WEST TROY, N. Y.

HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près,



**LIVRES** Anciens et Modernes achetés et échangés, catalogues publiés trimestriellement. Librairie scientifique. Papeterie à bon marché.

**GRANGER FRERES,**

No 1699, RUE NOTRE-DAME, 2e porte a l'Est de l'Eglise  
Notre-Dame, Montreal

## **QUERY FRERES**

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN  
No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

## **NOUVEAUX RESSORTS DE PORTE " ECLIPSE "**

Ferment les portes même les plus lourdes sans bruit. RASOIRS dit « Surveyer » garantis, prix \$1.25. SERRURES de sûreté CLANCHES en cuivre ou en bronze. CADENAS inébranlables, VERROUX, etc. COUPELLERIE, ARGENTERIE, PATINS, etc., chez

**L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.**

**CHARLES A. BRIGGS**

**CHAPELIER et MANCHONNIER**

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

**2097 RUE NOTRE-DAME.**

# **PERRAULT ET MESNARD.**

**ARCHITECTES**

**17 Cote de la Place d'Armes**

**Boîte 1414 Bureau de Poste**

**M. PERRAULT**

**A. MESNARD**

**FONDERIE DES ARTISANS**

FONDEE EN 1870

## **DAY & DEBLOIS**

FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau chaude " BEAU-RE " pour chauffage des Eglises, Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons une spécialité des ouvrages en fonte suivants :

**Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clôtures et Balustrades en fonte pour Toits, Tourrelles, Balcons. Parterres, etc., etc.. Clôtures pour Cimetières, etc., etc.**

**120, RUE ANNE, MONTREAL**

## PRIERES DES QUARANTE-HEURES

LUNDI	19 JANVIER	— St-Benoit.
MERCREDI	21	— St-Timothée.
VENDREDI	23	— St-Paul de Joliette.

## FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	18	Janvier	— 2 Ep. SS. NOM DE JÉSUS. d. 2cl.
LUNDI	19	"	— S. Canut, M., semid.
MARDI	20	"	— SS. Fabien et Sébas., MM., d.
MERCREDI	21	"	— Ste Agnès, V. M., doub.
JEUDI	22	"	— S. Vincent et Anast., MM., d.
VENDREDI	23	"	— Épous. de la T. S. V., d. m.
SAMEDI	24	"	— S. Timothée, E. M., d.

## OFFICES EXTRAORDINAIRES

DIMANCHE, 18. Annonce de la Septuagésime.

**Cathédrale.** — Dimanche, 18 anniversaire de l'érection de l'archiconfrérie du Très Saint Cœur de Marie; indulgence plénière; le soir, à 7h. prière, sermon, salut et consécration solennelle à la Ste-Vierge.

Dimanche, le 18, à la grand'messe, quête spéciale pour l'œuvre de la Cathédrale.

Samedi 24. A 7h. du soir, ouverture de la novaine préparatoire à la fête de la Purification.

**Notre Dame.** — Dimanche, le 18, après vêpres, procession du Très Saint Sacrement par la confrérie de la Bonne Mort.

**Eglise St-Joseph.** rue Richmond. Dimanche, le 18, à 7h. du soir assemblée de la confrérie de St-Joseph, recommandations aux prières, sermon et salut.

Lundi, le 19, jour consacré au saint Rosaire.

Mercredi le 21, à 7h. messe à l'autel de St-Joseph en faveur des associés vivants et défunts, à 3h. assemblée des dames patronesses à l'asile Bethléem, sermon et salut.

DIMANCHE, 18. — Solennité du Titulaire de St-Paul Ermite, St-Sulpice et St-Antoine abbé.

## La Semaine Religieuse de Montréal

Rédaction : { M. l'abbé J. M. Emard.  
                  { M. l'abbé P. N. Bruchési.

Administration : M. l'abbé W. C. Martin, Archevêché de Montréal.

Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. Toute personne qui fera parvenir le prix de cinq abonnements d'un an aura droit à la SEMAINE RELIGIEUSE pendant toute l'année 1891. Ceux des abonnés qui désirent une série complète des huit années de la SEMAINE RELIGIEUSE, peuvent s'adresser à cet effet au directeur, à l'Archevêché. Prix : \$8.00.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LE DIRECTEUR.

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

9<sup>me</sup> Année.

SAMEDI, 17 JANVIER 1891.

Vol. XVII, No 3.

## SOMMAIRE :

Deuxième dimanche après l'Épiphanie. — La Colombe. — Éloge funèbre de dom. Couturier, abbé de Solesmes. — Sainte-Barbe du Faouet. — La vénérable Mère Bourgeois. — A Ville-Marie, il y a deux cents ans. — Chronique.

## DEUXIEME DIMANCHE APRES L'EPIPHANIE

Présence de la mère de Jésus aux noces de Cana.

I. C'est avec une intention pleine de sagesse et de profondeur que l'évangéliste mentionne la présence de Marie aux noces de Cana ; car Marie est le modèle des épouses de Dieu ; elle est leur mère, leur protectrice et leur souveraine. Par l'exemple des vertus qu'elle a pratiquées, elle porte l'âme religieuse à aimer, à servir, à glorifier le Seigneur. Elle est l'instrument dont Dieu se sert pour la sanctification des vierges qui se préparent aux noces sacrées ; si bien qu'elles peuvent appliquer à Marie les paroles que Salomon a dites de la Sagesse : « Tous les biens me sont venus par elle, et j'ai reçu de ses mains des richesses infinies. » Ces richesses qui, des mains de Marie, se transmettent à ses dignes héritières, sont celles dont parle Jésus-Christ quand il dit dans l'Évangile : « Quiconque abandonnera pour moi ses frères ou ses sœurs, son père ou sa mère, sa femme ou ses enfants

ou ses biens terrestres, recevra le centuple dès ce monde et la vie éternelle dans le siècle futur. »

II. Un père de l'Eglise enseigne que le mariage céleste opère une transformation qui change la vie naturelle en une autre vie toute surnaturelle et surhumaine ; de telle sorte, ajoute ce saint docteur, que quiconque a fait profession religieuse et vit conformément à sa profession, préluce sur la terre à la vie du ciel, et goûte par anticipation les joies des bienheureux. En effet, les épouses de Jésus-Christ, vivant comme les anges d'amour et d'obéissance, prennent possession, dès cette vie, du royaume de Dieu, dans la paix et la joie du Saint-Esprit.

Rendons grâces à la bonté divine de la faveur qui nous a été faite de demeurer dans la maison sainte où la Vierge de Sion est sans cesse présente, et soyons reconnaissants d'avoir pour mère celle qui est la mère de notre vie, de notre espérance et de notre amour.

### LA COLOMBE (1)

« L'homme est né pour le travail et l'oiseau pour voler » a dit Job. Tandis que les pieds de l'homme demeurent attachés à la terre, l'oiseau voltige joyeusement. Il parcourt les régions de l'air, et on le prendrait pour un hôte du ciel. Il en est l'harmonie par son chant, la fleur par l'éclat de son plumage. L'oiseau et le ciel semblent faits l'un pour l'autre.

Cependant l'oiseau s'abaisse quelquefois jusqu'à nous, et quand il rase notre humble sol, ou qu'il pose son pied noble, soit sur l'arbuste en fleurs, soit à l'angle de nos maisons, nous le croirions volontiers devenu notre concitoyen et notre frère ; mais dès que nous l'approchons, il reprend son essor, et s'élevant à des hauteurs où notre œil ne le peut suivre, il nous fait souvenir que sa patrie est le ciel.

(1). Cette belle méditation qui fera, nous en sommes sûrs, les délices des âmes pieuses a été trouvée dans les écrits d'un Religieux canadien mort il y a peu de temps. Nous remercions sincèrement l'ami qui l'a offerte à notre revue. LA RÉDACTION

Serait-ce donc vainement, ô mon Dieu ! que vous auriez placé devant mes regards cette multitude ailée qui remontent incessamment vers les régions célestes ! La nature est pour moi un exemple et une leçon. Quel exemple et quel enseignement recevrai-je de l'oiseau du ciel ?

Ah ! je comprends que si le péché me condamne au travail de la terre, j'ai cependant moi-même été créé pour aspirer au ciel. J'envisage la destinée de l'oiseau, et je m'écrie avec le roi-prophète : « Qui me donnera des ailes ? »

\* \* \*

Le vol des oiseaux nous fait songer au ciel et à ceux qui l'habitent. Quand nous voyons planer au-dessus de nos têtes ces grands oiseaux aux ailes étendues, qui embrassent l'horizon immense; et semblent des courriers rapides emportant leurs messages d'un bout du ciel à l'autre, n'aimons-nous pas à nous rappeler les anges que Dieu envoie, comme ses dociles ministres, et qui transmettent ses divins ordres à tous les points de l'univers créé ? Nos sens ne nous présentent que des images très imparfaites des choses célestes et invisibles. Qu'est-ce, en effet que l'agilité de l'oiseau comparée à celle de l'ange ? N'importe, l'oiseau me suffit pour me rappeler les anges.

Je me figure ceux-ci avec des ailes, comme l'oiseau. Je sais qu'ils descendent vers moi, ainsi que l'oiseau qui se pose sur ma fenêtre, et je sais qu'ils remontent plus haut que lui dans la lumière du Dieu trois fois saint. O anges du ciel, volez d'abord vers moi... et ensuite vous rapportez à Dieu le message de mon cœur qui l'aime !

\* \* \*

Parmi tous les oiseaux dont la main du Créateur a parsemé les airs, je dirai volontiers que la colombe a reçu la meilleure part.

Douce et bonne autant qu'elle est gracieuse avec ses formes délicates, elle semble faite pour être la messagère entre le ciel et nous. Elle fend l'air de ses ailes rapides, et son vol plane comme celui de l'aigle; mais on l'apprivoise facilement, et elle devient alors l'oiseau familier de la maison. L'enfant joue avec elle et la caresse. Cependant, timide et tremblante, elle s'effrouche du moindre bruit, et, bien vite, reprenant son vol, elle va chercher le calme et la paix dans des régions plus hautes.

Elle choisit souvent pour demeure le creux d'un rocher ardu, ou bien elle aime à descendre dans la vallée profonde, et va tremper ses ailes aux ruisseaux les plus limpides. Son chant n'a rien de ces vaines mélodies que nous admirons en plusieurs oiseaux et qui égarent la nature entière ; mais le roucoulement de sa voix est plein de charmes, et tout ce qui gémit au fond de notre âme répond à ses accents plaintifs.

\* \* \*

Les aimables qualités de la colombe l'ont fait choisir comme l'emblème des plus doux symboles de la nature. La mansuétude, la simplicité, la candeur, la piété qui plane au ciel, la charité qui redescend sur la terre pour se faire toute à tous, le goût de la solitude et l'amour de la paix, sont figurés par elle. L'Écriture inscrit son nom en plusieurs de ses pages. Elle annonce la fin du déluge au patriarche Noé ; elle descend sur Jésus-Christ le jour de son baptême ; elle est l'épouse du cantique des cantiques. Qu'ajouterai-je encore ? Elle est l'emblème des plus saintes choses ; elle symbolise la grâce de Dieu... C'est au-dessus des eaux du Jourdain, où Jésus-Christ a été baptisé, qu'il voit descendre la divine colombe.

Le même esprit qui était porté sur les eaux dès l'origine du monde, étend maintenant ses ailes sur les eaux du baptême, pour les bénir et les féconder. Aussi, est-ce le saint baptême qui communique à chacun de nous le don ineffable des vertus de la colombe. Il donne à notre âme la douceur et la simplicité de l'enfant, à notre esprit l'humilité, à notre cœur la pureté et l'amour. Divine colombe, cachez-moi toujours à l'ombre de vos ailes. Loin de vous et en dehors de vous, mon âme sera dans le trouble et le chaos ; mais près de vous et à l'ombre de vos ailes, je trouverai la tranquillité et la paix.

\* \* \*

Comme la colombe, l'âme fidèle cherche surtout la solitude. Elle prend son essor et s'éloigne jusqu'à ce qu'elle remonte le désert : car c'est là que celui qu'elle aime lui parlera plus intimement.

Écoutez le divin langage que le Seigneur lui adresse : « Lève-toi en toute hâte, ô ma sœur, ô ma colombe, ô mon unique beauté, lève-toi et viens. » (Cant. 2, 10). Où se dirige la colombe et



quelle est la solitude qu'elle convoite ? Elle cherche la cime élevée ou le creux du rocher. Elle cherche le tabernacle ou les plaies du Sauveur.

Douce solitude où elle se cache, mais où elle n'est pas seule ! Elle se cache en Jésus-Christ, et Jésus-Christ demande à se cacher en elle.

« Ouvre-moi lui dit-il, ô ma sœur, ô ma colombe, ô âme immaculée, voici que je viens à toi, dès le matin. Et ma tête et mes cheveux sont imprégnés de la rosée de ma grâce. » (Cant. 5, 2). « Qui me donnera des ailes comme à la colombe, et je volerai et je me reposerai. » (Ps. 417). Voilà toute la vie de la colombe : elle vole et elle se repose ; mais elle ne se repose qu'après avoir volé, elle ne vole que là où elle trouvera son repos. Elle vole en s'éloignant du monde, sur les ailes de l'innocence ; elle vole en s'élevant vers Dieu sur les ailes de la prière. Où se repose-t-elle ? En vous, Seigneur ; vous avez créé la colombe pour vous et son cœur n'a point de repos, jusqu'à ce qu'il repose en vous. Là où vous êtes, là se repose la colombe : vous demeurez au tabernacle et la colombe s'y repose. Mais pour vous et pour la colombe, le tabernacle n'est qu'un repos passager ; vous réglez éternellement au ciel, et c'est là qu'éternellement se reposera la colombe.

## ELOGE FUNEBRE DE DOM COUTURIER

Abbé de Solesmes.

La *Semaine Religieuse* a déjà parlé de Dom Couturier, décédé au mois de novembre dernier. Le 23 décembre, dans l'église de Ste-Cécile à Solesmes, Mgr Freppel a prononcé son éloge funèbre.

L'orateur a choisi un texte qui résume admirablement la vie de Dom Couturier : « Il marcha dans toutes les voies de son père, sans jamais s'en écarter, et faisant toujours ce qui était droit au regard du Seigneur. » (Ile liv. des Rois, xxii, 43). Nous allons citer quelques passages de cet éloquent discours.

S'adressant, à la fin de son exorde aux religieuses béatificatrices dans l'église desquelles avait lieu la cérémonie funèbre, Mgr Freppel leur a adressé ces délicates paroles :

« Mes chères Sœurs, vous êtes associés à tous les deuils comme à toutes les joies de Solesmes. Après avoir formé à la vieillesse de dom Guéranger une couronne d'honneur, vous étiez devenues pour son successeur l'une de ses plus douces consolations au milieu des amertumes de l'exil. C'est parmi vous qu'il aimait à se reposer des fatigues de la lutte, et les chants de Sainte-Cécile avaient le don de charmer ses peines. Laissez-nous espérer que vos prières sortant de Solesmes, comme la colombe de l'arche, y rapporteront le rameau d'olivier, indice de la fin de nos maux. »

Le temps que le jeune lévite consacré dans le séminaire à sa formation a inspiré le tableau suivant :

« Années délicieuses et trop courtes dans la voie sacerdotale, que celles où l'élève du sanctuaire se prépare à sa haute mission, appliqué du matin au soir à la science des sciences et à l'art des arts, plongé dans l'étude des divines écritures, en commerce assidu avec les saints pères et les docteurs de l'Eglise ; en travaillant, d'autre part, à purifier son cœur et à l'affranchir des passions humaines pour l'élever au-dessus des choses d'ici-bas et le tenir dans cette région sereine où n'arrivent plus les bruits et les agitations de ce monde ! Années de silence et de prière, de recueillement et de méditation, qui ne ressemblent en rien aux exercices par où s'ouvrent les carrières profanes ! Aussi quand je songe qu'à ces années de retraite et de détachement de soi-même pendant lesquelles le clerc consacré au Seigneur doit rester là, dans sa cellule de séminaire, seul avec son crucifix et ses livres, pour puiser dans le Sacré-Cœur de Jésus l'esprit de douceur et de miséricorde, on veut mêler la vie de caserne, le tumulte des camps, le métier des armes, ce qu'il y a de plus inconciliable avec l'éducation sacerdotale, je ne sais ce qu'il faut déplorer davantage, des desseins qui se cachent sous un tel plan, ou de la résignation avec laquelle la conscience publique semble accepter si facilement de pareilles aberrations. »

Plus loin, l'évêque d'Angers fait voir en ces termes l'importance et les difficultés de la charge de maître des novices, charge que dom Couturier avait reçue de dom Guéranger un mois à peine après sa profession :

« Charge difficile, en effet, et dont peut dépendre tout l'avenir d'un monastère, comme c'est au supérieur de nos grands séminaires

naires que nos diocèses confient principalement les destinées du sacerdoce. Discerner la vocation de ces jeunes hommes que l'attrait de la perfection et le souffle de l'Esprit Saint conduisent au pied des autels ; diriger leurs premiers pas dans cette voie nouvelle où la présomption n'est pas moins funeste que le découragement ; suivre l'action de Dieu dans les âmes, plutôt que de l'y précéder, et seconder le travail de la grâce, bien loin de vouloir se substituer par une pression indiscrete ; cultiver ces vents naissantes avec la sollicitude du jardinier qui arrose la plante, la taille, la redresse, mais s'en remet pour le reste à Celui qui seul donne la croissance ; approprier les conseils aux besoins de chacun, suivant la diversité des dons que la Providence distribue aux uns et aux autres, comme il lui plaît, *dividens singulis prout vult* (Ière aux Cor. XII, 11) ; user, enfin, de tous les ménagements et de toutes les délicatesses que peuvent suggérer à charité fraternelle et le respect de Dieu dans les âmes : est-il dans l'ordre monastique un office qui demande une main plus souple et plus ferme ? Avec quelle prudence et quelle sagesse dom Couturier l'a rempli pendant près de vingt ans, vous le savez mieux que nous, mes Révérends Pères, vous qui l'avez vu à l'œuvre, dans ses conférences du matin et du soir, exposant les principes de la vie spirituelle, développant cette psychologie surnaturelle dont la règle de saint Benoît est le merveilleux abrégé, et résumant la perfection évangélique dans ces trois grandes choses qui revenaient sans cesse sur ses lèvres : l'humilité, l'obéissance et la conversion des mœurs. »

Mgr Freppel rappelle les décrets fameux dont les moines de Solesmes furent victimes comme tous les religieux de France ; puis s'adressant à dom Couturier lui-même chassé de sa chère abbaye avec tous ses fils :

« Et maintenant, noble exilé, cédez à la violence, quittez ce monastère, foyer paisible de l'érudition et de la louange divine ; recevez les adieux de vos enfants, bannis comme vous de la demeure paternelle, et venant les uns après les autres se prosterner à vos pieds, au moment de la dispersion, pour recevoir la bénédiction d'un père dans cette maison de Saint Charles, destinée à devenir leur point de ralliement. Ah ! vous aviez choisi pour devise ces deux mots si touchants : *consortia tecta*, afin de montrer combien la vie de famille vous était chère. Vous n'en jouirez plus, désormais, dans la plénitude de vos desirs. Pendant dix ans, tous les jours, vous passerez, sans pouvoir en franchir le seuil, à côté de cette abbaye qui est la vôtre, où repose tout le passé de Solesmes, avec les dépouilles mortelles de son illustre fondateur ; et au serrement de cœur que vous éprouverez chaque fois devant une séparation si cruelle, vous sentirez se renouveler en vous la douleur du premier jour. Vous verrez tomber autour

de vous les vétérans de Solesmes, chargés d'ans et de mérites, sans même que la cloche du monastère, réduite au silence, ait pu sonner leur dernière heure. Et lorsque vous-même, au terme d'une carrière couronnée par tant d'épreuves, vous vous endormirez dans la paix du Seigneur, après avoir dit à vos enfants agenouillés autour de votre lit de mort, ce mot qui résume si bien votre vie tout entière : « Mourons dans notre simplicité monastique », nous n'aurons pas la consolation de vous voir reposer à côté de celui qui fut votre Père. Nous devons attendre l'heure de la justice et de la réparation.

On a eu raison de le dire : la page nouvelle ajoutée par l'illustre évêque d'Angers à tant de pages remarquables paraîtra digne d'être inscrite au premier rang.

---

## SANIE-BARBE DU FAOUEU

---

Sur une colline, au fond de la Bretagne, s'élève une petite chapelle, une chapelle de granit où vont prier les pèlerins.

Depuis quatre fois cent ans, les pèlerins vont prier devant la statue de sainte Barbe, près de l'autel de pierre où elle nous accueille avec bonté.

La colline était sauvage, il y a quatre cents ans, bien sauvage, avec ses blocs de rochers, ses bouquets d'arbres et ses broussailles.

A travers les buissons, les branches touffues et les pierres, personne ne s'aventurait, excepté les gardeurs de chèvres et les chasseurs, que n'épouvante pas le péril.

\* \* \*

Fut-il en péril, un jour, dans cette solitude, le seigneur Jean, le bon seigneur de Toulbodou ? Je ne sais pas ; mais ce qu'il fit, je le sais bien.

Le seigneur Jean aimait sainte Barbe ; il avait pour elle une dévotion vive. Il aimait sainte Barbe aussi, Bouteville, le puissant baron.

« — Seigneur baron, sur votre terre je voudrais bâtir une cha-

pelle, une gentille chapelle pour madame sainte Barbe, qui sera dame de ce canton.

— Ce qu'il faut, je vous le donne. A madame sainte Barbe, bâtissez une chapelle, pour que dans ce canton elle soit dame et suz raine. »

Il a bâti le sanctuaire, le bon seigneur Jean. Il l'a orné d'autels de pierre, de belles sculptures et de brillants vitraux.

\* \* \*

Les Bretons ont vite appris le chemin de la chapelle bénie : sainte Barbe est puissante et bonne !

Sur la montagne ils sont venus, sur la montagne sauvage où ne passaient que les chasseurs et les chevriers.

« — Bretons que aimez sainte Barbe, pieux pèlerins, dites-moi : Pourquoi cette dévotion qui vous amène en ce lieu ?

Pourquoi cette dévotion si grande ? Elle n'était pas bretonne, la douce vierge, et vous avez, parmi les vôtres, tant d'autres saints, Bretons comme vous.

— Oui, sans doute, nous avons les nôtres, de grands saints, comme nous Bretons. Notre amour, ils le connaissent bien.

Mais demandez au Seigneur Dieu pourquoi il fait jaillir une source où il veut que coule une fontaine ;

Demandez à Dieu pourquoi il fait tomber la graine où il veut que grandisse un hêtre ;

Pourquoi aussi il met une bonne pensée dans le cœur d'un chrétien.

C'était un bon chrétien que Jean, le vieux chevalier. Comme lui, nous prions sainte Barbe, et sainte Barbe toujours nous entend. »

\* \* \*

Là bas, dans le pays où le soleil brille ; dans son pays d'Orient, elle était riche. Elle fut heureuse quand elle connut le vrai Dieu.

Quand elle connut le Seigneur Christ, elle l'aima de tout son cœur ; elle adora la Trinité sainte, et dans la tour où elle vivait, partout elle fit tracer la croix.

Le Seigneur Christ aussi l'aima. Il lui donna, un jour — quel beau jour pour elle ! — un anneau et une palme.

Une palme verte pour la martyre, un anneau d'or pour la fiancée du ciel,

Plus tard, elle le vit tout sanglant. C'est ainsi : après la joie, la souffrance.

— Comme il a souffert, ô Barbe, tu souffriras. Tu seras forte, et digne de ton maître Jésus.

\* \* \*

Après un long voyage, son père revint et vit les croix. En voyant la croix, il devint furieux — car c'était un païen —, furieux contre la vierge qui aimait le vrai Dieu.

Mais il ne put fléchir son âme. Le juge non plus. Quand on aime Dieu, la mort n'est rien : au-delà de la mort il y a le ciel.

Les promesses, elle les méprisa ; les menaces, elle n'en eut point peur. Oh ! non ; heureuse de mourir, elle offrit sa tête au glaive.

Elle offrit sa tête au glaive ; mais, près de la victime, le bourreau — c'était son père — le bourreau cruel tomba ;

Frappé de la foudre, il tomba mort. Pour aller où ?

\* \* \*

La martyre est au ciel et elle nous aime. Gens de Bretagne, dont on vante la foi, auriez-vous le courage de souffrir comme elle ?

Comme la douce vierge, savez-vous vivre en bons chrétiens, en vrais Bretons amis de Dieu ?

Quand le tonnerre gronde, vous la priez ; vous la priez encore dans les accidents, dans le malheur. C'est bien, gens de Bretagne.

C'est bien ; mais priez-la surtout de vous préserver du péché ; demandez, avant toutes choses, de mourir dans la grâce de Dieu, et dites lui :

« O sainte, qui êtes une belle fleur, une fleur céleste de la couronne de Jésus, gardez-nous la foi, la pureté, l'obéissance.

Pour que, malgré les impies, les Bretons soient toujours les amis du bon Dieu. »

Max NICOL.

La seule bonne manière d'agir dans le monde est d'être avec lui, sans être à lui.

MME SWETCHINE.

## A VILLE-MARIE

## Il y a deux cents ans

Les documents qui suivent ont été extraits des archives de Notre-Dame, et par leur date, nous reportent bien près des commencements de Ville-Marie.

Ils seront lus, nous en sommes certains, avec un vif intérêt, puisqu'ils fournissent une nouvelle preuve de l'esprit profondément chrétien de nos pères, et des principes religieux qui ont présidé à l'origine et au développement de notre ville.

En même temps qu'ils sont un précieux souvenir, ils comportent pour tout le peuple une importante leçon.

« Nous, soussignés, marchands de Ville-Marie, voyant tous les maux qui nous menacent de toutes parts, pour arrêter la colère de Dieu, nous avons résolu, après avoir demandé le secours de la Sainte Vierge, de prendre et de choisir les saintes âmes du purgatoire pour nos protectrices auprès de Dieu, et dans la confiance que nous allons à leur secours, leur promettons de ne vendre aucunes marchandises les fêtes et dimanches aux habitants de cette paroisse, sinon les choses manducables qui se peuvent consommer dans le jour, comme chandelle, huile, poivre, vinaigre, etc., pour les étrangers des côtes voisines, on ne leur vendra rien sans une permission par écrit de Monsieur le curé ou autre prêtre du Séminaire, et afin qu'elles nous obtiennent ce que nous leur demandons, nous avons résolu de leur faire bâtir une chapelle à costé de la chapelle de St-Joseph, vis à-vis de la sacristie, pour y faire les services qu'on voudra y faire pour les âmes et qui servira pour l'assemblée des Messieurs de l'Association de la Sainte Vierge, et en attendant que la dite chapelle soit bâtie nous ferons faire les services des trépassés en la chapelle de St-Joseph.

Fait à Ville-Marie ce seizième jour d'octobre 1690.

Et en cas que quel'un de nous contrevienne à ce que dessus, celui qui contreviendra promet de payer telle amende qu'il sera jugé à propos par quatre de nous soussignés, laquelle ils appliqueront à ce qu'ils jugeront le plus à propos, et ceux de nous qui auront connaissance de la contravention seront tenus de nous en donner avis. Prions tout autre non compris en député qui en auront connaissance de nous dénoncer ceux qui contreviendront.

Signé en la minute : Députés Leber, Migeois de Branssat, Charroy, J. Jourmande, pour ne point vendre les dimanches seulement, de Bienville, Armand, faisant pour son frère, Charles de Couagne, Marge Bayer, Marie de St Gujo, Perthuis, Marie Madeleine Berson, Bougent M. Madeire Marchard, Marie Pothier, Mar. Vigneuret, René Cuillerier, Mag. Poulan, Catherine Tetart.

Le 2 juillet 1691 furent présents en leurs personnes Messire François Dollier, prêtre-supérieur du Séminaire de l'Isle de Montréal, grand vicaire de Monseigneur l'Evêque et procureur des seigneurs de cette Isle, Messire Etienne Guyotte, prêtre, curé de la paroisse de Ville-Marie, et Messire Léonard Chaigneau, aussi prêtre-secrétaire de MM. de St-Sulpice, les sieurs Claude Pothier, François Lemaistre dit la Morille et René Cullerier, marguillier en charge de l'œuvre et fabrique de l'église paroissiale de la dite ville de Ville-Marie, tous lesquels assemblés en leurs dits noms et qualités, ayant égard aux propositions que leur ont fait MM. de Haut Mesnil, Libert, Duchesne, Libert, Pierre Lebert, Migeois de Branssat, Sarrasin, Jourmande, Charles de Couagne d'Argenteuil, Claude Robillard.

Touchant l'accomplissement d'un vœu que l'an dernier les principaux de ce lieu firent en faveur des âmes du purgatoire pour lesquelles un an durant chaque semaine on ferait un service afin de les engager dans nos intérêts contre nos ennemis communs, anglais, hollandais et iroquois et de leur faire bâtir en outre une chapelle pour monument éternel, laquelle chapelle serait fixée à cette église et serait consacrée aux services qu'on y ferait dans tous les temps en cette paroisse, et en même temps servirait et serait destinée pour la psalmodie des offices que les associés de la Ste Vierge disent présentement dans une des salles du Séminaire au lieu de laquelle psalmodie leur serait dite une messe, les dimanches et fêtes ou il y aurait association de la Ste Vierge à 8 heures du matin, lesquels susnommés se seraient offerts à bâtir la susdite chapelle depuis celle de St-Joseph jusque au pignon de l'église, laquelle chapelle aurait les ouvertures au dedans et non au dehors de l'église, pourvu et non autrement que cette chapelle soit, comme dit est, destinée pour y célébrer tous les offices et services des morts, pour



servir aux associés à l'égard de leurs offices et assemblées à l'honneur de la Ste Vierge et qu'on leur dise la messe comme on a déjà parlé à huit heures aux jours d'associations outre ce que dessus demandent les dits associés tant pour eux que pour leurs successeurs d'être inhumés en la chapelle sans qu'il soit loisible de demander pour cela aucun droit de particulière sépulture à moins qu'au préalable ils n'en aient autrement ordonnés par dévotion dans leur testament, pourvu, s'ils sont riches, qu'il apparaisse qu'ils ont donné du moins 80 ou 100 frs, pour la fosse de la chapelle, car pour les pauvres, pourront être reçus de cette confrérie s'ils ont la piété de le souhaiter, et seront inhumés dans la dite chapelle sous le titre de la sainte pauvreté. Tout ce dessus mûrement pesé et considéré par nous, François Dolier, Etienne Gajoite Léonard Chaigneau et marguillier susdits avons cru à la plus grande gloire de Dieu, c'est pourquoi nous l'avons tous approuvé et approuvons et afin que ce contrat soit perpétuel et irrevocable, voulons qu'il en soit mis des copies bien signées, qui demeurent dans les archives des Seigneurs et au greffe de cette Seigneurie. Rendant par là les susdits-nommés avec leurs successeurs associés maîtres du terrain ci-dessus marque pour la chapelle laquelle doit avoir environ 60 piés de long sur 22 de large et même nous, François Dolier comme G. V. de Mgr l'Illustissime et Révérendissime Evêque de Québec, absent de ce pays accordons à la piété de nos pieux requerants associés que le St-Sacrement soit dans la dite chapelle pour y communier eux et les autres paroissiens même dans le temps de pâques et non pendant le temps que les associés feront les exercices de leur dite association auquel Seigneur Evêque nous promettons de faire agréer cette clause avec toutes les autres du présent contrat comme aussi de faire ratifier à M. le Supérieur du Séminaire de St Sulpice en ce qui y pourrait compéter ainsi qu'on nous en a requis.

Quant à MM. les associés, de leur part, ils promettent de bâtir la dite chapelle et pour cela d'y contribuer de leurs facultés et moyens, à quoi ils ne pourront néanmoins être contraints que pour la piété et charité qu'ils ont pour les âmes du purgatoire et par leur zèle pour la gloire et l'honneur de la Sainte Vierge, leur mère et maîtresse, et partant leur signature ne sera qu'un engagement d'amour. Si toutefois on n'accomplissait pas l'ouvrage ceux à qui la proposition est prêtée et leurs successeurs se-

raient hors d'obligation, mais le tout s'accomplissant comme on a sujet de le croire, l'acquiescent à la proposition est une obligation, et sera perpétuelle et partant les associés signent pour s'engager à tel honneur et amour en faveur des âmes du purgatoire et de la très sainte Vierge, mais l'acceptation de la proposition sera comme dit est, d'un engagement indissoluble, car ainsi l'ont voulu et ont cru devoir faire à la plus grande gloire de Dieu.

Fait dans une des salles du séminaire de Ville-Marie les jours et au que dessus signé en la minute.

---

## LA VENERABLE MERE BOURGEOIS

---

Lundi dernier, 12 janvier, était le 191<sup>me</sup> anniversaire de la mort de la Vénérable Mère Marguerite Bourgeois.

Le jour même de ses funérailles, un prêtre du pays écrivait à un de ses amis. « Il n'y a jamais eu tant de prêtres et de religieux dans l'église de Montréal qu'il en est venu ce matin aux obsèques de la Sœur Bourgeois. Le concours du peuple a été extraordinaire, et si les saints se canonisaient comme autrefois, on dirait demain la messe de sainte Marguerite du Canada. »

Nous aimons à nous rappeler ce témoignage d'un contemporain de la pieuse fondatrice de la congrégation de Notre-Dame. Ce que cet ecclésiastique disait la jeune colonie française tout entière le pensait. Le procès de béatification de la Vénérable servante de Dieu, commencé depuis plusieurs années, est en excellente voie; Rome a rendu hommage aux œuvres et aux vertus de cette femme admirable et Dieu nous accordera, nous l'espérons, de pouvoir rendre bientôt un culte public de louange et de vénération à la *Bienheureuse Marguerite du Canada*.

---

## CHRONIQUE

---

Les funérailles de M<sup>r</sup> Labelle, Protonotaire apostolique, curé de St-Jérôme et vicaire forain, ont eu lieu à St-Jérôme jeudi le huit du mois courant, et ont été des plus imposantes. La dépouille

du regretté défunt avait été apportée de Québec par train spécial lundi puis exposée dans le presbytère. Mercredi soir elle fut transférée solennellement à l'église paroissiale où l'on chanta le libéra après l'office des morts. Plusieurs prêtres et beaucoup de fidèles assistaient à cette première cérémonie.

Le lendemain, l'affluence fut telle qu'un très grand nombre de personnes ne purent pénétrer dans l'église. Plusieurs milliers de citoyens et une centaine de prêtres étaient accourus de tous les points du pays pour payer un dernier tribut d'hommages à l'apôtre de la colonisation.

Le service fut chanté par Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa ; Sa Grandeur avait M. J. Morin, comme prêtre assistant, et MM. F. Aubry et J. Lonergan, comme diacre et sous diacre. Les autres officiers étaient : MM. G. Payette, cérémoniaire, L. Dubuc, thuriféraire, J. A. Lippé et J. A. Brulé, acolythes ; D. Picotte, J. Bruyère, E. Coursolles, E. Monet, porte-insignes. M. W. Martin agissait comme maître des cérémonies. Après le service, une immense procession se forma à la suite du char funéraire, et se dirigea vers le cimetière, où les restes mortels de Mgr Labelle furent déposés dans le caveau de la chapelle.

\* \* \*

Monseigneur Taché, archevêque de St-Basile, est à Montréal depuis quelques jours. Sa Grandeur, dont la santé laisse à désirer, est actuellement chez le sœurs grises, rue Guy.

\* \* \*

M. l'abbé J.-B. Morin, qui s'occupe de la colonisation du Nord-Ouest, et dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, a sa résidence habituelle chez M. le curé de Boucherville.

\* \* \*

La cathédrale Ste-Marie, la plus grande et la plus belle sur les côtes du Pacifique, a été inaugurée dimanche dernier.

La construction de cette cathédrale était commencée depuis plusieurs années et a coûté \$300,000.

\* \* \*

Le jour de l'Épiphanie, après la messe célébrée dans la cha-

pelle du couvent par le Révérend Père Gardien, le frère Florian, convers franciscain, a fait ses vœux solennels de religion en présence de tous les Pères du couvent et d'un certain nombre de pieux fidèles.

\* \* \*

Les documents officiels annonçant la division du diocèse de St Albert, dans le Territoire du Nord Ouest, ont été transmis à Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de St-Boniface il y a quelques semaines. Le siège du nouvel évêché sera dit-on à Prince Albert.

\* \* \*

En répondant à l'adresse de son clergé la veille du premier de l'an, Mgr Freppel, après avoir fait connaître la situation actuelle de l'Eglise en France, continue en ces termes :

« Eh bien, messieurs, dans de pareilles conditions, notre attitude est toute tracée : elle est celle que nous commandent l'honneur et la conscience. Nous restons sur la défensive n'ayant aucun motif de nous départir d'une réserve à la fois digne et juste. Il ne s'agit pas là d'opinions politiques, comme on voudrait le faire accroire pour donner le change sur le véritable état de la question. Tout le monde sait que dans le domaine des opinions purement politiques, la liberté des consciences reste entière, quoi qu'on ait pu dire à cet égard. En raison même de la distinction des deux puissances sur laquelle repose tout l'ordre chrétien, l'Eglise n'a pas l'habitude de trancher de pareilles questions ; respectueuse du droit en faveur duquel elle fait toute réserve, elle se borne à recommander la soumission aux pouvoirs établis en tout ce qui n'est pas contraire à la loi de Dieu, à ses propres droits et à ses libertés.

Il suffit, pour s'en convaincre, de lire l'admirable Constitution de Grégoire XVI, que le cardinal Rampolla rappelait tout récemment. Ce sont là, pour ainsi dire, des vérités élémentaires. Mais, encore une fois, il ne s'agit pas de cela en ce moment. Pour nous, prêtres, la lutte actuelle dépasse de beaucoup les diverses formes de gouvernement : elle est, au fond, entre le christianisme et la franc-maçonnerie qui règne et qui gouverne, dont le programme a été appliqué point par point depuis douze ans. Voilà dans quels termes la question se pose à l'heure présente, du moins pour nous ; et c'est à reconquérir l'exercice de nos droits et de nos libertés sur les francs-maçons et les libres-penseurs ennemis de l'Eglise que doivent tendre principalement les efforts de tous les catholiques.

## PRIONS POUR NOS MORTS



C'est une bonne et salutaire pensée de  
prier pour les morts, afin qu'ils  
soient délivrés de leurs péchés.  
II Mach., xii, 46.

Vital Graton, marguillier de Ste-Brigide.

Frère V. E. A. Gladu, Clerc de St-Viateur, Berthier.

Hormidas Dufresne, Montréal.

Dame Exirile Lamothe, épouse de Octave Painchaud.

Raymond Houle, St-Maurice.

**DE PROFUNDIS.**

## ADOLPHE PERRAULT

RELIEUR, Etc,

No 15 RUE ST-VINCENT - - MONTREAL

*Vis-à-vis Messrs J. B. Rolland & Fils.*

M Perrault se charge d'exécuter sous le plus court délai et d'une manière satisfaisante toutes commandes d'ouvrage tel que :

**Reliure. Réglage, etc. Prix modérés.**

**MAGASIN de TAPIS de MERRILL**

**1670, Rue Notre-Dame, Montréal.**

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Caou et Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

**A. I. C. MERRILL.**

Une visite est respectueusement sollicitée.

# LA ROYALE

Bureau Principal :

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

Wm TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,  
agents du département français.

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

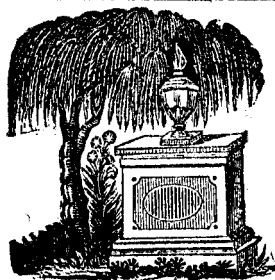
## Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecosais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT  
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

**J. & P. BRUNET,**

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,  
POTEUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix  
Très Réduits.

Specialité: Cercueils doubles en marbre.

Residence privée: J. BRUNET, Cote des Neiges

“ “ PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 203, rue Laval.

## MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté  
de la dite église, près Montréal, P. Q.

NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE

## ALBERT GAUTHIER,

(Cidevant de la Maison B. LANCTOT)

IMPORTATEUR DE

Bronzes, Ornaments d'Eglise, Chasublerie, Vins de Messe.

MANUFACTURIER DE

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,  
Bannières, Insignes, etc.

1677 Rue NOTRE-DAME

MONTREAL.

# LOTÉRIE NATIONALE

## CLASSE D.

Tirage le Troisième Mercredi de chaque mois.  
Le quarante-deuxième tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, le 21 Janvier 1891, à 2 Heures P. M.

**VALEUR des LOTS : \$55,000,00**

**GROS LOT : UN IMMEUBLE DE 5,000**

### NOMENCLATURE DES LOTS :

1 Immeuble de .....	\$5,000.00	\$5,000.00
1 do .....	2,000.00	2,000.00
1 do .....	1,000.00	1,000.00
4 do .....	500.00	2,000.00
10 do .....	300.00	3,000.00
30 Ameublements.....	200.00	6,000.00
60 do .....	100.00	6,000.00
200 Montres d'or.....	50.05	10,000.00
<i>LOTS APPROXIMATIFS</i>		
100 Montres d'argent.....	25.00	2,500.00
100 do do .....	15.00	1,500.00
100 do do .....	10.00	1,000.00
1000 Montres d'argent.....	10.00	10,000.00
1000 Serviettes de toilette.....	5.00	5,000.00

**2607 lots valant . . . . . \$55,000.00**

**\$1.00 LE BILLET**

**A. A. AUDET, Secrétaire.**

Bureau : No 19. RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

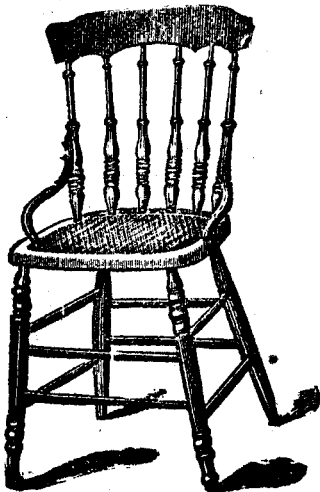
## C. S. GAGNIER

Etablie en 1850.

**PEINTRE DECORATEUR**

TAPISSIER

No 24 RUE VITRE No 24  
MONTREAL.



## GEO. H. L'ABBE & CIE

453, 455, rue St-Jacques,

131, 133, 135, rue Inspecteur.

EN GROS.

MANUFACTURIERS DE

Toutes sortes de Chaises en Bois, en  
Canne et Perforees, ainsi que Bancs.

NOUS TENONS EN STOCK CONSTAMMENT:

De 50,000 a 60,000 Chaises,

*OUVRAGE GARANTI*

**PRIX LES PLUS BAS.**

**JOS. ROBERT & FILS**  
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,  
1 MANUFACTURIERS DE  
PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHERS

SPÉCIALITÉ :  
BANCS D'ÉGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.

TOUJOURS EN MANS :  
**PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.**  
TELEPHONE 878 B.  
107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

**STANDARD LIFE ASSURANCE CO.**

ETABLIE EN 1825,  
DE EDIMBOURG, ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances substantantes, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000  
Bonus distribués, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, gérant.

**VICTOR THÉRIAULT**

ENTREPRENEUR DE POMPES FONEBRES

161 et 18 Rue Saint-Urbain MONTREAL.  
Telephone No 1399. PRIX MODÉRÉS. Spécialité : Einbaumer.

**A. HURTEAU & FRÈRE,**

MARCHANDS de BOIS de SCIAGE

92, RUE SANGUINET, MONTREAL.

CLOS } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.  
TELEPHONE No. 108.  
Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.  
TELEPHONE No. 1404.

**JOS HUSÉREAU** **PLOMBIER, FERBLANTIER,**  
Poseur d'Appareils à Eau Chau-  
de, Couvertures, Etc.

No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

**A. PALASCIO** MARCHAND DE FER  
En Gros et en Détail.

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Églises,  
Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,  
Meubliers etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.